Rencontre avec...

LE BIF

Bureau Information Femmes (BIF)

Sous l'impulsion des mouvements féministes et en particulier grâce à Madame Simone Chapuis-Bischof¹ et plus tard à Madame Christiane Langenberger², le BIF (Bureau Information Femmes) a vu le jour à Lausanne en 1981.

Les femmes cherchant à se réinsérer professionnellement, traversant un divorce, confrontées à la violence conjugale, familiale ou à d'autres difficultés, trouvent enfin auprès du BIF un lieu d'écoute pour exposer leurs problèmes et pour être orientées correctement afin d'obtenir de l'aide.

Un grand nombre de femmes, dans les années 1980, s'arrêtaient de travailler pour élever leurs enfants. Lorsqu'elles songeaient ensuite à reprendre une activité, les patrons





leur reprochaient leur manque d'expérience, compliquant ainsi leur parcours de recherche d'emploi.

À l'époque, ajoute Christine Schwaab (la présidente actuelle du BIF), le droit du divorce obligeait à prouver la faute commise par Madame ou Monsieur dans la rupture du lien conjugal.

Toujours d'actualité, la violence au sein des couples et des familles pousse les femmes à la recherche d'une écoute discrète afin de se confier et de se renseigner.

Marianne Perret la vice-présidente du BIF fait remarquer que dans ces situations douloureuses, les intéressées mettent longtemps avant d'entreprendre quelque chose.

Le fonctionnement du BIF

Au fil du temps, le BIF s'est doté d'une banque de données considérable. Actuellement, ce sont plus de mille adresses d'organismes répertoriées (éducation, réinsertion, violence, juridique, etc.) qui sont disponibles pour orienter au mieux les personnes. Le BIF est accessible aux femmes, mais aussi aux hommes, même si peu d'entre eux franchissent le pas.

Les consultations sont gratuites, confidentielles et anonymes

À Lausanne, la permanence du BIF est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et le mardi et le jeudi de 16h à 18h à la Maison de la Femme, av. Églantine 6, Tél. 021 320 04 04. Trois autres antennes se situent à Vevey, Morges et Yverdon-les-Bains (www.bif-vd.ch). A la Maison de la Femme se trouve également une permanence juridique (indépendante du BIF) et c'est un avantage pour les personnes orientées vers ce secteur.

Du bénévolat au professionnalisme

Vers les années 2000, la commune de Lausanne et le Canton prirent la décision d'octroyer une subvention au BIF. Auparavant, tout était organisé en bénévolat. Actuellement, une coordinatrice et une secrétaire travaillent à temps partiel et sont également bénévoles pour le BIF.

Au total ce sont 22 bénévoles qui évoluent dans l'association et assistent mensuellement à des rencontres en lien avec ce travail de répondantes. Des responsables (Centre Malley Prairie, la LAVI, etc.) viennent faire des présentations. Les nouvelles recrues bénévoles du BIF sont en formation pendant six mois. Pendant cette période, elles travaillent avec une marraine. La documentation sur les informations est très vaste et il faut du temps pour avoir une bonne base de connaissance et une compréhension de tout le système. Lors des permanences, deux bénévoles sont toujours présentes. Si nécessaire, elles peuvent s'entraider.

La violence et les difficultés conjugales qui touchent désormais de nombreux couples



non-mariés avec enfants, sont très présentes, voire en augmentation dans les consultations du BIF. Christine Schwaab fait le constat que si les problématiques depuis 30 ans restent les mêmes, les situations deviennent de plus en plus critiques et insolubles. Les problèmes liés à la migration poussent beaucoup de personnes étrangères à faire appel au BIF. Les intervenantes du BIF sont très engagées et mettent leur talent, leur écoute et leur empathie au service d'autrui. Elles recommandent vivement aussi à tout un chacun de se préparer à la retraite et d'anticiper ce moment. Elles recommandent aux couples de garder un peu d'indépendance afin d'éviter des tensions qui aboutissent parfois à ne plus se supporter l'un l'autre et peuvent déboucher sur des situations de violence.

Merci à Mesdames Christine Schwaab, Marianne Perret et Catherine Choffat (coordinatrice) d'avoir accordé cet entretien pour le *Courrier de l'AVIVO*.

Gaby Grosjean

- 1 Simone Chapuis-Bischof (16.03.1931) Présidente de la section lausannoise de l'Association suisse pour les droits de la femme (ADF), anciennement Association suisse pour le suffrage féminin (ADF, 1971-1975), puis de la section cantonale (1974-1980) et enfin de l'ADF Suisse (1988-1995).
- 2 Christiane Langenberger (1941-2015) Conseillère nationale de 1995 à 1999 et conseillère aux États de 1999 à 2007, représentant le canton de Vaud). Entre janvier 2003 et mars 2004, elle occupe le poste de Présidente du PRD suisse.